

# COMMENTAIRE POLITIQUE DE PI SUISSE

aux projets de lois soumis en votation le 27 nov 2016

«Le progrès ne signifie pas une amélioration depuis ce qui était, mais en direction de ce qui sera.»

Khalil Gibran

Les recommandations de vote de PI Suisse sont le résultat d'un **processus de prise de position intégrale** aux projets de lois fédéraux proposés en votation. Dans le cadre de ce processus, nous évaluons si le projet représente un pas dans la direction d'une future société intégrale, autrement dit si ce projet est une réelle contribution à la transformation de notre société, ou s'il n'est qu'une variante de ce qui existe déjà. Les projets de lois sont évalués par la Commission politique de PI Suisse. Les responsables pour cette publication sont : Monique Centeno, Jakob Elmer, Urs Haller, Remy Holenstein, Margreth Schmutz et Gary Zemp.

## Thèmes 1/16

- Initiative populaire «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative «Sortir du nucléaire»)»



## Initiative populaire «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative «Sortir du nucléaire»)»

**Ce que veut l'initiative :** L'initiative exige de limiter la durée d'exploitation des centrales nucléaires qui sont actuellement en fonction : si l'initiative est acceptée, les centrales de Beznau 1 et 2 et celle de Mühleberg devront être arrêtées définitivement en 2017, Gösgen en 2024 et Leibstat en 2029. L'initiative exige en plus que la Confédération oriente sa politique énergétique vers moins de consommation, une meilleure efficacité énergétique et en faveur des énergies renouvelables.

**La vision intégrale du futur :** *dans une société intégrale, l'économie fonctionne comme la nature, en cycles. Il n'y a pas de déchets non valorisés. Ceci est également valable pour le cycle de l'énergie. L'alimentation énergétique est organisée régionalement, si possible en autosuffisance tout en étant reliée en réseaux afin de garantir l'alimentation énergétique.*

**Recommandation de vote : OUI**

### Nos réflexions à ce sujet :

1. Le projet de loi va en direction de la vision intégrale du futur
2. Les centrales nucléaires sont un danger sérieux, du fait que leur sécurité n'est pas garantie pour toutes les situations (chute d'avion, terrorisme, tremblement de terre).
3. Le stockage des déchets journaliers n'est pas assuré.
4. Inscrire la sortie de l'énergie nucléaire dans la Constitution lui donne un caractère obligatoire.
5. La responsabilité de sortir du nucléaire doit être en mains de la population et non des parlementaires, dont certains sont membres de conseils d'administration des sociétés propriétaires des centrales nucléaires.